



Document consultable dans Médi@m

Date :

17/07/2003

Domaine(s) :

Risques maladie

Nouveau	☐
Modificatif	☒
Complémentaire	☐
Suivi	☐

Objet :

Recours contre tiers (Royaume Uni).

Liens :

Circ DGR 95/1997

Plan de classement :

51 274

Emetteurs :

DRM

Pièces jointes : 5

à Mesdames et Messieurs les

☒ **Directeurs**

☒ CPAM ☐ CRAM ☐ URCAM
☐ UGECAM ☒ CGSS ☐ CTI

☐ **Agents Comptables**

☒ **Médecins Conseils**

☒ Régionaux ☐ Chef de service
☒ Médecin Chef de la Réunion

Pour mise en oeuvre **IMMEDIATE**

Résumé :

Mise à jour des instructions concernant la mise en œuvre du recours contre tiers au Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles).

Mots clés :

Recours contre tiers à l'étranger ; Cabinets d'avocats ; Royaume-Uni

Le Médecin Conseil National Adjoint

Pierre FENDER

Pour la Directrice
des Risques Maladie

Sylvie LEPEU



l'Assurance Maladie
des salariés-sécurité sociale
caisse nationale

CIRCULAIRE : 102/2003

Date : 17/07/2003

Objet : Recours contre tiers (Royaume Uni).

Affaire suivie par : **Jean-Pierre ADAM** - ☎ 01.42.79.32.85 - ☎ 01.42.79.34.08
Claude LEVY - ☎ 01.42.79.35.85 - ☎ 01.42.79.34.08

N/Réf. : DRM/Département des Réglementation d'Assurance Maladie
Division des Prestations et de l'Accès aux Soins

Vous voudrez bien trouver la réactualisation des instructions diffusées par circulaire DGR n° 95/1997 du 1^{er} décembre 1997 concernant le recours contre tiers au Royaume-Uni (Angleterre et Pays de Galles).

PJ. :	Annexe I	Liste des pièces à communiquer
	Annexe II	Mise en œuvre du recours au Royaume-Uni
	Annexe III	Modèle de lettre des Caisses à Pierre THOMAS & Partners
	Annexe IV	Honoraires de Pierre THOMAS & Partners
	Annexe V	Liste des Cabinets d'avocats